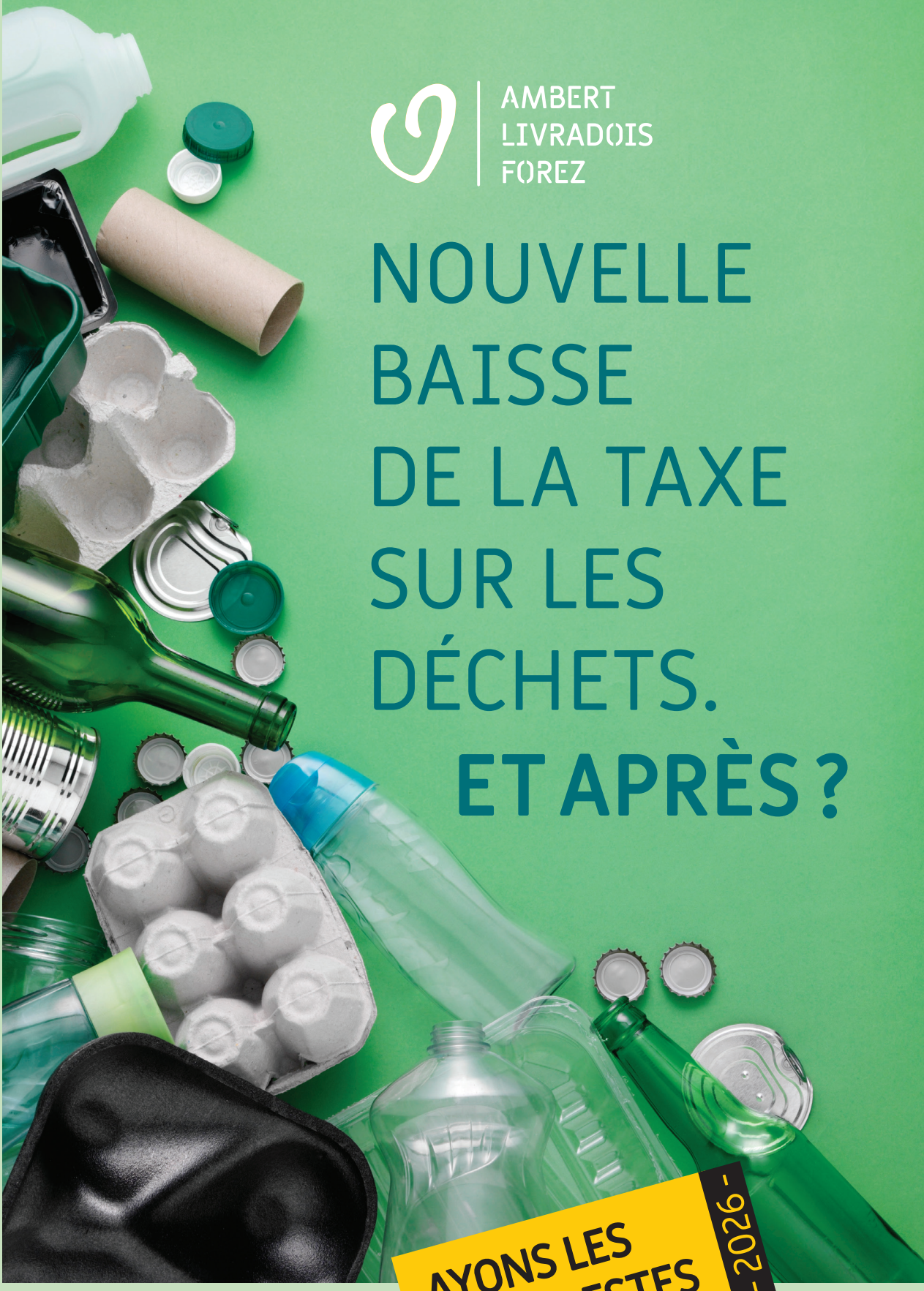
JOURNAL DE NOS DÉCHETS

AMBERT LIVRADOIS FOREZ



NOUVELLE BAISSE DE LA TAXE SUR LES DÉCHETS. ET APRÈS ?

AYONS LES BONS GESTES - 2026 -

ÉDITO



C'est avec un grand plaisir que nous vous annonçons dans ce journal une nouvelle baisse du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM), payée au travers de votre taxe foncière pour l'année 2026.

Le geste de tri des emballages/papiers/cartons pratiqué par les trois quarts de la population, le compostage des déchets alimentaires réalisé par la moitié d'entre vous, et la fréquentation accrue des déchetteries, lieu de tri par excellence, ont permis de faire baisser les dépenses liées aux déchets incinérés et enfouis mais aussi de faire augmenter les recettes de revente des matériaux triés et recyclés.

L'ensemble des nouveaux conseillers communautaires se joint à moi pour vous remercier de votre gestion vertueuse des déchets.

Pour autant, tout le monde ne trie pas encore. Sans effort de la part de tous, en raison des menaces financières qui pèsent sur le monde des déchets (flambée du prix du gazole, hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes, nouvelles taxes, hausse continue des prix des équipements), le maintien de cette réduction du taux de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ne sera pas garanti.

La mobilisation de tous (surtout ceux qui ne trient pas encore) est donc indispensable.

Il est maintenant nécessaire de systématiser l'adhésion au geste de tri des emballages/papiers/cartons, au compostage, et de développer ces habitudes hors du domicile (au travail, dans nos loisirs et dans les manifestations). Rappelons que notre stratégie de proximité, sur un territoire rural à l'habitat dispersé est une spécificité enviée par beaucoup. Chacun dispose de bacs jaunes pour les emballages/papiers/cartons et de colonnes à verre à proximité de chez lui. Pour les déchets alimentaires, chacun peut obtenir gratuitement un composteur individuel pour son jardin, ou trouver un composteur collectif de quartier. Enfin, chacun peut accéder facilement à nos déchetteries idéalement réparties sur notre territoire (1 pour 4000 habitants).

Le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas (et il ne coûte rien !). Nous œuvrons ainsi au quotidien pour réduire les déchets : soutien aux solutions de réparation et de réemploi sur le territoire (ressourcerie, matériauthèque, atelier de réparation des équipements électriques, friperie…), prêt de vaisselle réutilisable, ateliers pédagogiques ouverts à tous, sensibilisation continue des enfants…

Bonne lecture à toutes et tous !

Marc Ménager, vice-président d'Ambert Livradois Forez en charge des déchets

SOMMAIRE

DOSSIER
Nos efforts continuent de payer — P. 3-5

INFORMATIONS PRATIQUES
Que faire de ces déchets ? — P. 6-7

ON A TESTÉ POUR VOUS
Pratiques de tonte — P. 8-9

TRUCS ET ASTUCES
Gaspillage alimentaire, comment l'éviter à la maison ? — P. 10-11

C'EST DE SAISON
Fêtes de fin d'année : un festin de déchets et si on faisait autrement ? — P. 12-13

REPORTAGE
Dans les coulisses de la Ressourcerie Récup'Dore Solidaire de Saint-Amant-Roche-Savine — P. 14

CALENDRIER
Collectes 2027 — P. 15

Journal de nos déchets, parution novembre 2026 - Journal édité par la communauté de communes Ambert Livradois Forez - 4/6 place de l'Hôtel de Ville
63600 Ambert - 04 73 72 71 40 - accueil@ambertlivradoisforez.fr - Conception graphique : Servane Tranchant - Impression : imprimerie Chambrial Cavanat, Billom

DOSSIER

NOS EFFORTS CONTINUENT DE PAYER !

LA TEOM, C'EST QUOI ?

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est une taxe locale comprise dans votre taxe foncière. Elle finance la collecte et le traitement de vos déchets. Son montant dépend du taux fixé par Ambert Livradois Forez, appliqué à la base d'imposition de la taxe foncière (moitié de la valeur locative de votre logement, déterminée par les services des impôts).

UN TAUX DE TEOM QUI REFLÈTE NOS EFFORTS COLLECTIFS

Ce taux n'est pas figé. Il évolue chaque année en fonction de deux facteurs : le coût de la gestion des déchets d'un côté, et les recettes générées par le tri de l'autre. Plus on trie, moins il y a de déchets dans la poubelle des ordures ménagères, moins on paie cher pour les incinérer - et plus le taux de TEOM peut baisser.

C'est exactement ce qu'il s'est passé ces dernières années sur le territoire d'Ambert Livradois Forez. Grâce aux efforts de tri des habitants, le taux de la TEOM a pu être abaissé en 2025, puis à nouveau fortement en 2026. Une première depuis de nombreuses années.

QUELLES ÉVOLUTIONS CES DERNIÈRES ANNÉES ?

De nombreuses **obligations réglementaires et contraintes financières** ont structuré et impacté la gestion des déchets au fil des années (voir schéma sur la double page suivante) : nouvelles filières de tri, obligation de trier les déchets alimentaires, hausse des taxes... Ce sont des contraintes nationales auxquelles toutes les collectivités doivent s'adapter. Malgré cela, Ambert Livradois Forez a su maîtriser les coûts en mettant en place de nombreuses actions concrètes : déploiement des bacs jaunes dans tous les villages, gratuité des composteurs individuels de jardin, déploiement du compostage collectif de quartier, nouvelles colonnes à verre, nouvelles filières de tri en déchetterie, accompagnement du tri dans les manifestations, actions de réduction des déchets etc.

UN ÉQUILIBRE FRAGILE

La baisse du taux est une bonne nouvelle, mais elle repose sur un équilibre très précaire. Plusieurs échéances réglementaires et fiscales se profilent dès 2027 : hausse des taxes sur les déchets non recyclés, nouvelles charges liées aux textiles ou aux matériaux amiantés, taxe carbone sur les plastiques incinérés, consigne sur les plastiques… L'impact est estimé à **600 000 € supplémentaires par an**. Si nos habitudes de tri n'évoluent pas, ces coûts se répercuteront inévitablement sur le taux de TEOM - et donc sur votre impôt qui augmentera fortement.

BASE D'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE

TAUX FIXÉ PAR AMBERT LIVRADOIS FOREZ

Taxes foncières 2026		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Ta GEM
Propriétés bâties	Taux 2025	42,08 %	%	2,45 %	0,207 %	12,65 %	0,4
	Taux 2026	42,08 %	%	2,76 %	0,208 %	11,90 %	0
	Adresse						
	Base	999		999	999	999	9
	Cotisation	420		28	2	119	
	Adresse						
	Base						
	Cotisation						
	Cotisation 2025	208		24	1	125	
	Cotisation 2026	420		28	2	119	
	Variation	+101,92 %	%	+16,67 %	+100,00 %	-4,80 %	+100

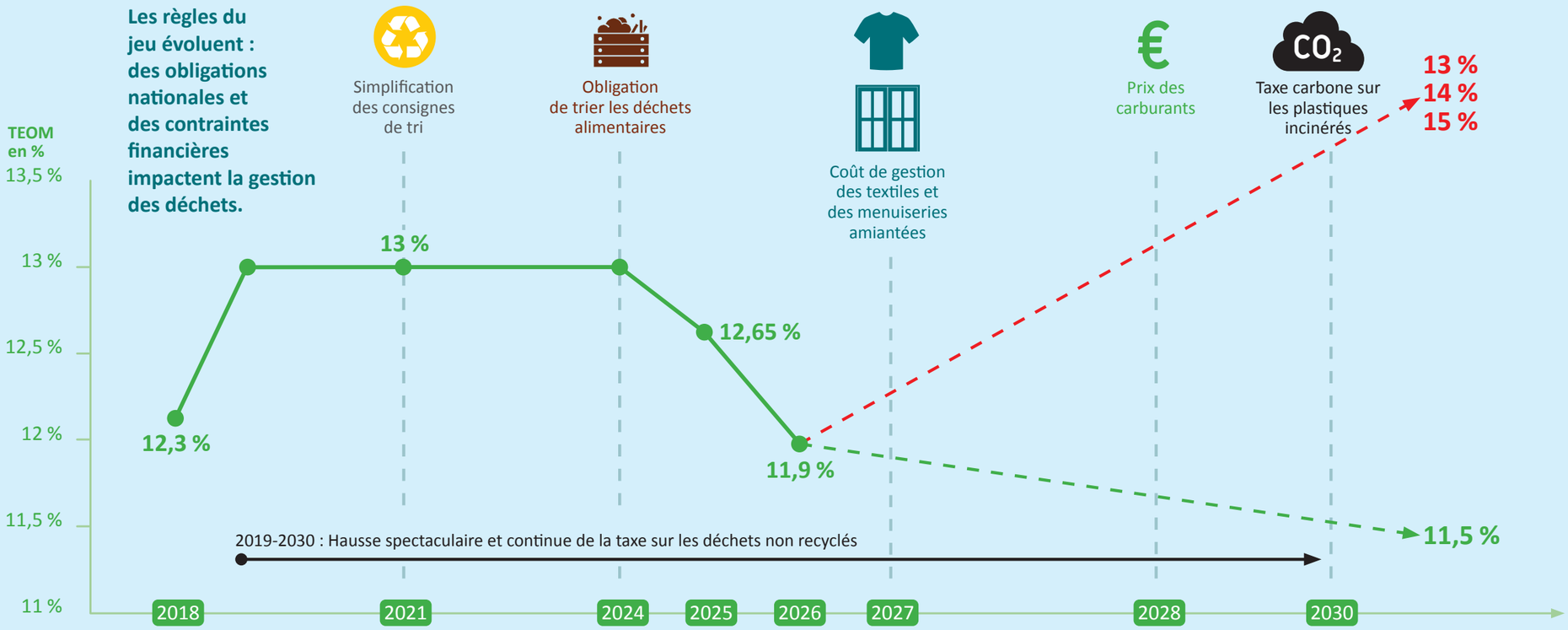
MONTANT DE LA TEOM

POURQUOI LA TEOM* BAISSE AUJOURD'HUI...

*Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)

Grâce à vos efforts de tri et de réduction des déchets, le taux de TEOM a baissé en 2025 et 2026, une première depuis de nombreuses années !

Les règles du jeu évoluent : des obligations nationales et des contraintes financières impactent la gestion des déchets.



...ET POURQUOI ELLE POURRAIT REMONTER

ET DEMAIN ?

2 SCÉNARIOS POSSIBLES

Si le tri et le compostage ne s'améliorent pas :

Hausse des coûts

Baisse des recettes

= la TEOM augmente fortement

Si tout le monde trie et composte :

- de déchets à incinérer

Baisse des coûts

Hausse des recettes

= la TEOM reste maîtrisée

LES ACTIONS D'AMBERT LIVRADOIS FOREZ

Des solutions concrètes pour maîtriser les coûts

Généralisation des bacs jaunes pour les emballages et papiers/cartons dans tous les villages

Gratuité des composteurs individuels de jardin
Déploiement du compostage collectif

100 nouvelles colonnes à verre installées

Nouvelles filières de tri en déchetteries

MARGES DE PROGRESSION

Population à convaincre et mobiliser



5 personnes sur 10 ne trient pas leurs déchets alimentaires



3 personnes sur 10 ne trient pas tous leurs emballages dans les bacs jaunes



1 personne sur 10 ne trie pas son verre dans les colonnes

La suite est entre nos mains !

INFORMATIONS PRATIQUES



QUE FAIRE DE CES DÉCHETS ?

LES PLAQUES DE FIBROCIMENT ET AUTRES DÉCHETS D'AMIANTE LIÉ

L'amiante lié, sous toutes ses formes (plaques de fibrociment, tuyaux, parois de clapiers…), est un déchet dangereux qui nécessite une attention particulière. Seul l'ISDND du Poyet à Ambert est habilité à le recevoir. Chaque apport doit être emballé et protégé (film, bâche, sac poubelle ou seau fermé). Humidifiez vos plaques avant de les manipuler, évitez de les transporter à l'intérieur de votre véhicule et portez des protections (gants, masque).

• Apport gratuit (1 fois par foyer et par an) pour moins de 150kg (8 plaques de fibrociment)
• Apport payant pour plus de 150kg (125€ HT/tonne environ)

Tous les apports se font sur rendez-vous, quelle que soit la quantité, au 06 28 91 86 16.





LES MENUISERIES VITRÉES (FENÊTRES, PORTES VITRÉES, VÉLUX…)

Depuis plusieurs mois, les collectivités ont été alertées de la présence d'amiante sur certaines menuiseries vitrées, dans les joints fixant les carreaux. La prise en charge de ce déchet génère donc un risque sanitaire important.
Nos déchetteries n'étant à ce jour pas habilitées par l'État à recevoir des déchets amiantés, une solution sera mise en place **à partir de 2027**.
Les menuiseries vitrées seront traitées comme les autres déchets amiantés c'est-à-dire emballées hermétiquement, et apportées à l'ISDND du Poyet à Ambert.

D'ici la mise en place de la solution en 2027, les menuiseries vitrées ne peuvent être acceptées sur nos déchetteries en l'état.

2 possibilités s'offrent à vous :
• Les conserver jusqu'à 2027 = solution préconisée
• Si vous êtes dans l'impossibilité de les conserver, démonter les carreaux de chaque menuiserie vitrée (en prenant en compte le risque amiante et en vous protégeant), garder les joints des fenêtres hermétiquement emballés chez vous jusqu'en 2027, et apporter en déchetterie :
→ le cadre/support de la vitre (en bois, PVC ou fer),
→ les carreaux qui seront déposés dans la benne gravats.

LES PANNEAUX SOLAIRES HORS D'USAGE

La législation ne permet pas de recevoir en déchetterie les panneaux solaires, quel que soit leur type. Si vous souhaitez vous débarrasser de vos panneaux solaires hors d'usage, deux solutions s'offrent à vous :
• Vous rapprocher de votre fournisseur de panneaux ;
• Faire appel à un récupérateur agréé en consultant le site internet **www.soren.eco**

Voici les conditions d'acceptation des récupérateurs agréés :
→ Moins de 40 panneaux : trouver le point d'apport volontaire le plus proche sur le site internet et déposez-y vos panneaux.

→ Plus de 40 panneaux : faire une demande d'enlèvement en ligne, un logisticien prendra contact avec vous pour organiser l'enlèvement.



FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES DÉCHETTERIES LES LENDEMAINS DE NOËL ET DU JOUR DE L'AN
LES 7 DÉCHETTERIES SERONT FERMÉES LES SAMEDIS 26 DÉCEMBRE 2026 ET 2 JANVIER 2027.



LES MÉDICAMENTS ET DÉCHETS DE SOINS PIQUANTS

Les médicaments (périmés ou non utilisés) et les déchets de soins piquants (seringues, aiguilles, lancettes) **doivent être autant que possible rapportés en pharmacie**. Les officines sont tenues par la loi de les récupérer.

Ils peuvent également être collectés en déchetteries mais cela génère un coût pour la collectivité, donc pour l'usager.

Attention : les déchets de soins piquants font partie des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), ils doivent être conditionnés dans des emballages spécifiques récupérables en pharmacie. Si vous les apportez dans un conditionnement non réglementaire (bouteille ou sac en plastique, carton), ils seront refusés.

Les e-DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux comportant de l'électronique)

Vous êtes équipés d'une pompe patch, d'un capteur de glucose ou de stylos, ces e-DASRI ne peuvent pas être collectés en déchetterie **et doivent obligatoirement être déposés en pharmacie**. Ils seront accueillis dans des boites de couleur violette.

ON A TESTÉ POUR VOUS !

PRATIQUES DE TONTE

On entend tout et son contraire sur les pratiques de tonte, leur impact sur la pousse de l'herbe et l'aspect esthétique du gazon. Pour en avoir le cœur net, le service déchets a mené une expérimentation de mars à octobre.

Chaque année,
800 TONNES DE TONTES*
sont apportées dans les 7 déchetteries d'Ambert Livradois Forez. Cela représente presque **la moitié des apports totaux de déchets végétaux.**

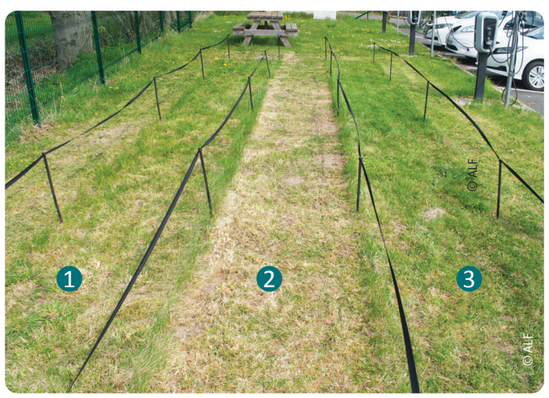
Le coût est de **100 000€ / AN** pour la collectivité, en plus du coût du transport déjà supporté par l'habitant (et du temps alloué à cette tâche !).

Un coût facilement évitable si tout le monde se mettait au mulching (voir encart ci-contre) **ou valorisait ses tontes chez soi.**

* sauf cette année 2026 de sécheresse.

LE PROTOCOLE DE L'EXPÉRIMENTATION

3 zones homogènes de 10 m² chacune ont été délimitées
1. Tonte haute (7,5 cm) et ramassage de l'herbe
2. Tonte basse (3,5 cm) et ramassage de l'herbe
3. Tonte mulching



Des tontes ont été réalisées toutes les 3 semaines de mi-mars à mi-octobre (avec une pause de mi-juin à début septembre du fait de la sécheresse).

À chaque tonte, les étapes suivantes ont été réalisées :



Observation des zones et mesure des hauteurs d'herbe.



Tonte et observation du résultat visuel.



Pesée et mesure des tontes ramassées.

LES RÉSULTATS CHIFFRÉS

De mars à septembre, les tontes issues d'une coupe courte sont deux fois plus conséquentes en poids que les tontes issues d'une coupe haute. En revanche, il y a peu d'écart de volume..

	Poids	Volume
Tonte haute et ramassage	**0,475 kg /m²**	**9,5 L /m²**
Tonte basse et ramassage	**1 kg /m²**	**11,5 L /m²**
Mulching	**0 kg /m²**	**0 L /m²**

NB : ces résultats ont permis d'obtenir un comparatif sur une année et sur une zone homogène, mais ils sont à nuancer car les variables sont nombreuses (type de sol, météo…).

QU'EST-CE QUE LE MULCHING ?

Le mulching est une technique de tonte sans ramassage de l'herbe. Elle est finement broyée et laissée sur le sol.

Quasiment toutes les tondeuses récentes ont une option mulching. Pour les autres, il existe des kits mulching composés d'un obturateur et surtout d'une lame spécifique.

Il est aussi toujours possible de tondre sans panier !





Kit mulching : lame et obturateur.

LES ENSEIGNEMENTS

NOTRE GRAND GAGNANT : LA TONTE MULCHING

De multiples avantages :
- Gain de temps et d'argent en évitant la déchetterie
- Tonte plus rapide en évitant le ramassage
- Pelouse plus resplendissante (plus verte, plus dense, plus régulière) et plus résistante à la sécheresse
- Vitesse de pousse similaire aux techniques de tonte avec ramassage

LE MULCHING NE VOUS TENTE PAS ?

Voici les avantages et inconvénients relevés des techniques de tonte basse et haute avec ramassage de l'herbe.

→ Tonte basse

+ Avantages
Tontes davantage espacées dans le temps.

- Inconvénients
Lame qui s'abime au contact des pierres au sol ; fragilisation de la pelouse, peu de résistance à la sécheresse, jaunissement précoce.

→ Tonte haute

+ Avantages
Gazon plus vert et plus dense
Matière de qualité pour le paillage du jardin

- Inconvénients
Tonte plus fréquente pour éviter d'avoir une hauteur de pelouse trop haute.

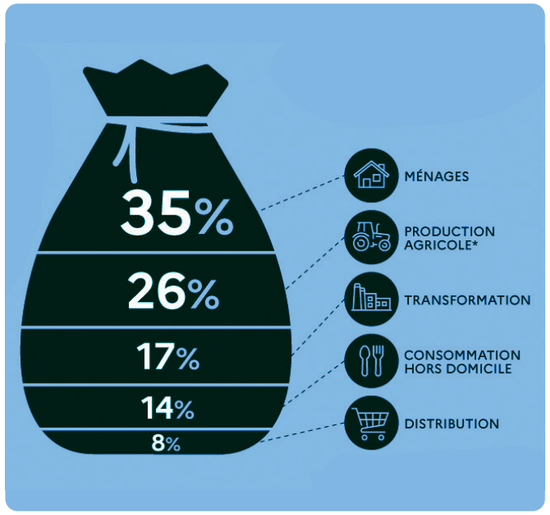
DANS TOUS LES CAS, GAGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT EN ÉVITANT LA DÉCHETTERIE ET EN VALORISANT LES TONTES CHEZ VOUS !

Vous souhaitez en savoir plus ?
Participez à nos animations sur la tonte et le paillage à partir du printemps 2027.

TRUCS ET ASTUCES

GASPILLAGE ALIMENTAIRE : COMMENT L'ÉVITER À LA MAISON ?

3,8 millions de tonnes d'aliments sont jetées chaque année en France sans être consommées. C'est au-dessus de la moyenne européenne. Un tiers de ce gaspillage se fait à la maison. Sur notre territoire, le gaspillage à la maison représente 19 kg par habitant par an, dont 8 kg encore emballés.



ZOOM SUR LES FRUITS ET LÉGUMES

Les fruits et légumes sont les aliments les plus gaspillés à la maison.

LA CORBEILLE DE FRUITS

Qui n'a pas fait l'expérience du fruit qui fait mûrir voire pourrir les autres ?
En effet, certains fruits continuent de mûrir après récolte et dégagent de l'éthylène, les plus connus étant la banane et la pomme. D'autres fruits comme les agrumes ne mûrissent plus après récolte et y sont très sensibles.

→ **Séparez les agrumes** (citron, pamplemousse, orange, clémentine) des autres fruits (abricot, banane, brugnon, figue, kiwi, mangue, melon, nectarine, pêche, poire, pomme, prune)

→ **Séparez les fruits très mûrs** des autres, si vous ne voulez pas qu'ils mûrissent trop vite, ou au contraire, faîtes mûrir vos fruits (kiwis ou avocats par exemple) en y glissant une pomme ou une banane bien mûre.

LE FRIGO, PAS POUR TOUT ET PAS N'IMPORTE COMMENT. Certains fruits et légumes n'apprécient pas l'environnement froid et sec du réfrigérateur.

Ne pas mettre au frigo
→ Aubergines, concombres, courgettes. Ne pas hésiter à les mettre au-dessus d'un récipient d'eau pour éviter leur dessèchement.

Mettre au frigo mais avec quelques précautions
→ Légumes racines : carottes, navets, betteraves etc. À mettre au frigo dans un **torchon sec**.
Possibilité aussi de les mettre dans un endroit frais comme une cave.
→ Légumes feuilles et tiges : blettes, épinards, salades, endives, poireaux, céleri branche etc. À mettre au frigo dans un **torchon humide**.

Séparer le légume de ses fanes
Les carottes, les radis, les navets, les betteraves etc vieilliront mieux sans leurs fanes. Coupez les fanes et conservez ces dernières comme les légumes feuilles (voir ci-dessus) pour les cuisiner.

Protéger
→ Laver au dernier moment ;
→ Retirer les fruits ou légumes moisis, et laver la zone contaminée ;
→ Acheter les fruits et légumes en dernier lors de vos courses pour éviter de les écraser au fond de votre sac ou de votre caddie ;
Et surveiller !



« À CONSOMMER JUSQU'AU » LA DATE LIMITE DE CONSOMMATION (DLC) porte généralement sur les produits frais. Elle s'applique à des produits susceptibles, après une courte période, de présenter un danger pour la santé.

« À CONSOMMER DE PRÉFÉRENCE AVANT LE » LA DATE DE DURABILITÉ MINIMALE (DDM) s'applique à des produits de plus longue conservation, présentant une faible teneur en eau ou stérilisés. Une fois la date passée, la denrée ne présente pas de danger pour la consommation mais peut avoir perdu quelques qualités gustatives.



ET QUAND C'EST TROP TARD, LE COMPOSTAGE

Depuis le 1er janvier 2024, les déchets alimentaires ne doivent plus être jetés dans la poubelle d'ordures ménagères.

Composteur partagé, composteur individuel de jardin, collecte dans le centre-bourg d'Ambert… **Le service déchets propose différentes solutions.**





VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE SOLUTION ? CONTACTEZ-NOUS !

C'EST DE SAISON !

FÊTES DE FIN D'ANNÉE : UN FESTIN DE DÉCHETS, ET SI ON FAISAIT AUTREMENT ?

Les fêtes de fin d'année sont une période de surproduction de déchets. Voici quelques conseils pour les gérer au mieux, l'idéal étant de les éviter !

EMBALLAGES DANS LA POUBELLE JAUNE SERVIETTES ET NAPPES EN PAPIER DANS LA POUBELLE D'ORDURES MÉNAGÈRES

Le tri des déchets est obligatoire toute l'année.
Pour rappel, tous **les emballages** (cartons, papier cadeau, papier bulle, films plastique etc) se jettent dans le **bac jaune**.
En revanche, les **serviettes et les nappes en papier** (comme les mouchoirs et les essuie-mains) se jettent dans la **poubelle des ordures ménagères.**

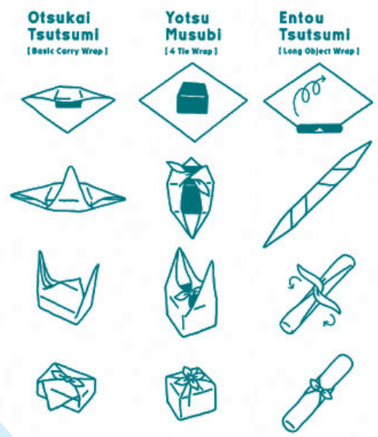
SAPINS, COQUILLAGES ET BOUCHONS DE LIÈGE, DONNEZ-LEUR UNE SECONDE VIE EN DÉCHETTERIE !

→ LES SAPINS
Ils seront broyés. Le broyat permet d'alimenter les composteurs partagés du territoire, et il est aussi mis à disposition des habitants en déchetterie.
Collecte uniquement pendant les fêtes de fin d'année.

→ LES COQUILLES DE COQUILLAGES
(huîtres, moules, escargots etc)
Elles seront broyées pour enrichir le compost.
Collecte uniquement pendant les fêtes de fin d'année.



→ LES BOUCHONS DE LIÈGE
Ils seront récupérés par la matériauthèque Les Chutes de la Dore (Marsac-en-Livradois) pour servir d'isolant.
Collecte toute l'année :
- en déchetterie,
- au service déchets rue Anna Rodier (Ambert),
- dans les France Services d'Arlanc et de Cunlhat.



FUROSHIQUOI ?

Chaque année, **20 000 TONNES DE PAPIER CADEAUX** sont jetés pendant les fêtes en France.

Le furoshiki est une technique japonaise de pliage de tissu pour emballer ses cadeaux.

Du papier journal, du papier cadeau en bon état réutilisé, des vieilles cartes routières, un joli torchon, des pochettes cousues main… feront aussi l'affaire.

APRÈS LA FAST-FASHION, LA FAST-DÉCO

Vous connaissez peut-être la fast-fashion et l'ultra fast-fashion (mode jetable), mais avez-vous déjà entendu parler de la fast-déco ?

Ces dernières années, la production de meubles et d'objets de décoration à bas coût a explosé : **+88% en 5 ans**.

Consommer, acheter, générer des déchets, payer pour les éliminer… Voilà à quoi nous poussent les nouveaux besoins générés par le marketing. Comme pour les vêtements, nous sommes incités de toutes parts à renouveler notre intérieur.
Ce n'est pas sans impact sur l'environnement mais aussi sur notre santé (meubles et objets neufs fortement émetteurs de COV - composés organiques volatils).

Pourtant, à l'approche des fêtes, il est possible de réaliser soi-même de très belles décorations sans impact :
→ Couronne de Noël végétale
→ Suspensions en papier, en carton, en pâte à sel
→ Guirlandes de pommes de pin, d'oranges séchées, d'étoiles en vannerie, d'origami, de tissu…
→ Décoration des vitres au blanc de Meudon
Etc.

DÉCORATION DES VITRES AU BLANC DE MEUDON

Ingrédients
- Du blanc de Meudon (craie en poudre utilisée dans certains travaux et pour le nettoyage des vitres, miroirs et argenteries)
- De l'eau
- Des pinceaux
- Des pochoirs

La recette
Mélanger 2 doses de blanc de Meudon avec 1 dose d'eau.
Peindre les fenêtres à l'aide d'un pinceau, avec un pochoir ou sans.
Pour nettoyer, nul besoin de produit particulier, il suffit d'un chiffon et la vitre sera même plus propre qu'auparavant !



REPORTAGE







DANS LES COULISSES DE LA RESSOURCERIE RÉCUP'DORE SOLIDAIRE DE SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE

Les journées se suivent et ne se ressemblent pas à la ressourcerie. Entre les débarras de maison, les collectes des caissons dédiés en déchetterie et la vente en magasin, les salariés de cette association d'insertion par l'activité économique sont bien occupés.

Le plus gros travail de ceux qu'on appelle « valoristes » consiste à identifier et sélectionner les objets qui peuvent trouver une seconde vie. Une fois la pépite trouvée, parfois cachée au milieu d'autres objets, parfois recouverte d'un manteau de poussière, il faut la nettoyer, réaliser éventuellement une petite réparation pour qu'elle soit à nouveau prête à trouver son futur propriétaire. Quand celui-ci l'installe chez lui, la boucle est bouclée !

À la ressourcerie, les meubles sont appréciés. Témoins de leur époque, ils traversent les décennies, font émerger chez les anciens des souvenirs de leur jeunesse, attirent les plus jeunes par leurs petits prix ou encore les bricoleurs qui les transforment à leur convenance. L'association a une double casquette, celle d'acteur du réemploi avec la collecte et la revente d'objets de seconde main, mais aussi celle de chantier d'insertion, qui accompagne et emploie une vingtaine de personnes.

En 2025, la ressourcerie a permis de valoriser 112 tonnes d'objets plutôt que de les jeter, en réemployant 72 tonnes (ventes en magasin) et en participant au recyclage de 40 tonnes.

POUR DONNER VOS OBJETS PROPRES ET EN BON ÉTAT D'USAGE À LA RESSOURCERIE, VOUS POUVEZ SOIT :

→ **DÉPOSER VOS OBJETS DANS LES CAISSONS RESSOURCERIE** SITUÉS DANS CHAQUE **DÉCHETTERIE DU TERRITOIRE** ;

→ **DÉPOSER VOS OBJETS DIRECTEMENT AU LOCAL DE LA RESSOURCERIE** À SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE AUX HORAIRES D'OUVERTURE ;

→ **APPELER LA RESSOURCERIE** POUR QU'ELLE **VIENNE RÉCUPÉRER LES OBJETS CHEZ VOUS** EN CAS D'IMPOSSIBILITÉ DE LES TRANSPORTER.

RENDEZ-VOUS
COL DES FOURCHES - 6 ROUTE DE CLERMONT
SAINT-AMANT-ROCHE-SAVINE

DU MARDI AU SAMEDI
DE 9H À 12H ET DE 14H À 18H

CONTACTS
RECUPDORE.SOLIDAIRE@GMAIL.COM
04 73 72 91 98

CALENDRIER

COLLECTES 2027

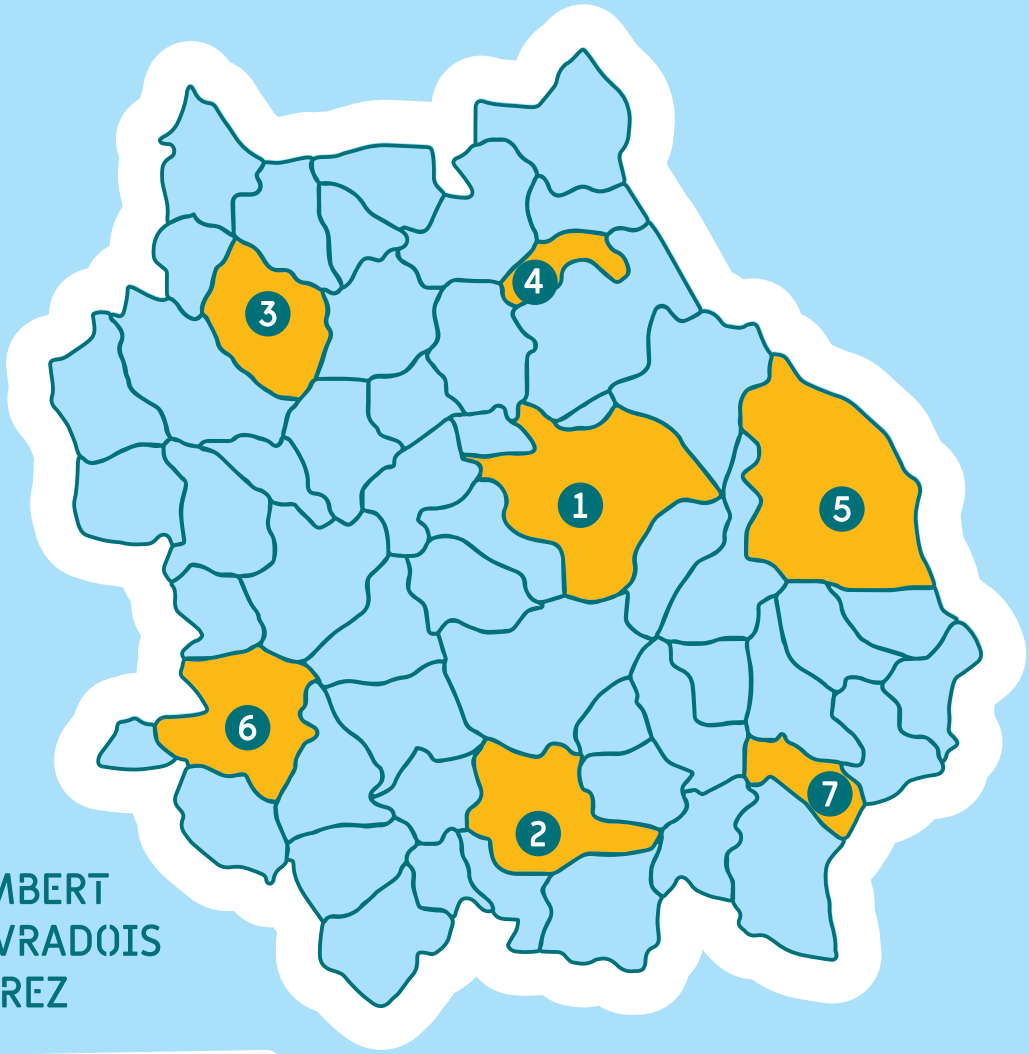
ATTENTION, EN 2027, LES REPÈRES POUR LES SEMAINES DE COLLECTE CHANGENT.
→ LA COLLECTE DES EMBALLAGES/PAPIERS/CARTONS AURA LIEU EN SEMAINE IMPAIRE.
→ LA COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES AURA LIEU EN SEMAINE PAIRE.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 Ve Jour de l'an	1 Lu 5	1 Lu 9	1 Je	1 Sa Fête du Travail	1 Ma	1 Je	1 Di	1 Me	1 Ve	1 Lu Toussaint 44	1 Me
2 Sa	2 Ma	2 Ma	2 Ve	2 Di	2 Me	2 Ve	2 Lu 31	2 Je	2 Sa	2 Ma	2 Je
3 Di	3 Me	3 Me	3 Sa	3 Lu 18	3 Je	3 Sa	3 Ma	3 Ve	3 Di	3 Me	3 Ve
4 Lu 1	4 Je	4 Je	4 Di	4 Ma	4 Ve	4 Di	4 Me	4 Sa	4 Lu 40	4 Je	4 Sa
5 Ma	5 Ve	5 Ve	5 Lu 14	5 Me	5 Sa	5 Lu 27	5 Je	5 Di	5 Ma	5 Ve	5 Di
6 Me	6 Sa	6 Sa	6 Ma	6 Je Ascension	6 Di	6 Ma	6 Ve	6 Lu 36	6 Me	6 Sa	6 Lu 49
7 Je	7 Di	7 Di	7 Me	7 Ve	7 Lu	7 Me	7 Sa	7 Ma	7 Je	7 Di	7 Ma
8 Ve	8 Lu 6	8 Lu 10	8 Je	8 Sa Victoire 1945	8 Ma	8 Je	8 Di	8 Me	8 Ve	8 Lu 45	8 Me
9 Sa	9 Ma	9 Ma	9 Ve	9 Di	9 Me	9 Ve	9 Lu 32	9 Je	9 Sa	9 Ma	9 Je
10 Di	10 Me	10 Me	10 Sa	10 Lu 19	10 Je	10 Sa	10 Ma	10 Ve	10 Di	10 Me	10 Ve
11 Lu 2	11 Je	11 Je	11 Di	11 Ma	11 Ve	11 Di	11 Me	11 Sa	11 Lu 41	11 Je Armistice	11 Sa
12 Ma	12 Ve	12 Ve	12 Lu 15	12 Me	12 Sa	12 Lu 28	12 Je	12 Di	12 Ma	12 Ve	12 Di
13 Me	13 Sa	13 Sa	13 Ma	13 Je	13 Di	13 Ma	13 Ve	13 Lu 37	13 Me	13 Sa	13 Lu 50
14 Je	14 Di	14 Di	14 Me	14 Ve	14 Lu	14 Me Fête nationale	14 Sa	14 Ma	14 Je	14 Di	14 Ma
15 Ve	15 Lu 7	15 Lu 11	15 Je	15 Sa	15 Ma	15 Je	15 Di Assomption	15 Me	15 Ve	15 Lu 46	15 Me
16 Sa	16 Ma	16 Ma	16 Ve	16 Di	16 Me	16 Ve	16 Lu 33	16 Je	16 Sa	16 Ma	16 Je
17 Di	17 Me	17 Me	17 Sa	17 Lu Lundi Pentecôte 20	17 Je	17 Sa	17 Ma	17 Ve	17 Di	17 Me	17 Ve
18 Lu 3	18 Je	18 Je	18 Di	18 Ma	18 Ve	18 Di	18 Me	18 Sa	18 Lu 42	18 Je	18 Sa
19 Ma	19 Ve	19 Ve	19 Lu 16	19 Me	19 Sa	19 Lu 29	19 Je	19 Di	19 Ma	19 Ve	19 Di
20 Me	20 Sa	20 Sa	20 Ma	20 Je	20 Di	20 Ma	20 Ve	20 Lu 38	20 Me	20 Sa	20 Lu 51
21 Je	21 Di	21 Di	21 Me	21 Ve	21 Lu	21 Me	21 Sa	21 Ma	21 Je	21 Di	21 Ma
22 Ve	22 Lu 8	22 Lu 12	22 Je	22 Sa	22 Ma	22 Je	22 Di	22 Me	22 Ve	22 Lu 47	22 Me
23 Sa	23 Ma	23 Ma	23 Ve	23 Di	23 Me	23 Ve	23 Lu 34	23 Je	23 Sa	23 Ma	23 Je
24 Di	24 Me	24 Me	24 Sa	24 Lu 21	24 Je	24 Sa	24 Ma	24 Ve	24 Di	24 Me	24 Ve
25 Lu 4	25 Je	25 Je	25 Di	25 Ma	25 Ve	25 Di	25 Me	25 Sa	25 Lu 43	25 Je	25 Sa Noël
26 Ma	26 Ve	26 Ve	26 Lu 17	26 Me	26 Sa	26 Lu 30	26 Je	26 Di	26 Ma	26 Ve	26 Di
27 Me	27 Sa	27 Sa	27 Ma	27 Je	27 Di	27 Ma	27 Ve	27 Lu 39	27 Me	27 Sa	27 Lu 52
28 Je	28 Di	28 Di	28 Me	28 Ve	28 Lu	28 Me	28 Sa	28 Ma	28 Je	28 Di	28 Ma
29 Ve		29 Lu Lundi de Pâques 13	29 Je	29 Sa	29 Ma	29 Je	29 Di	29 Me	29 Ve	29 Lu 48	29 Me
30 Sa		30 Ma	30 Ve	30 Di	30 Me	30 Ve	30 Lu 35	30 Je	30 Sa	30 Ma	30 Je
31 Di		31 Me		31 Lu 22		31 Sa	31 Ma		31 Di		31 Ve

Pas de ramassage - collecte rattrapée dans la semaine

emballages/papiers/cartons

ordures ménagères



AMBERT
LIVRADOIS
FOREZ

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

04 73 82 76 91
dechets@ambertlivradoisforez.fr

→ **Collecte** des ordures ménagères, des emballages/papiers/cartons, du verre et du textile

→ **Gestion** des déchetteries

→ **Gestion** des déchets alimentaires (composteurs individuels et collectifs) et déchets végétaux

→ **Réduction** des déchets : prêts de gobelets, de vaisselle, de laveuses ; prêts de couches lavables…

→ **Accueil** de l'amiante sur l'ISDND du Poyet à Ambert

→ **Accompagnement** à la carte des usagers, associations, entreprises

HORAIRES DES DÉCHETTERIES

1 **AMBERT** (3037 route de l'Aérodrome - Le Poyet)
Du lundi au samedi → 8h30-12h / 13h30-17h30

2 **ARLANC** (Route du cimetière - Champ Puissant)
Lundi, mardi, vendredi et samedi
→ 8h30-12h / 13h30-17h30
Mercredi → 8h30-12h

3 **CUNLHAT** (10 zone artisanale)
Mardi, jeudi, vendredi et samedi
→ 8h30-12h / 13h30-17h30
Mercredi → 8h30-12h

4 **MARAT-VERTOLAYE** (16 La Paterie)
Mardi, vendredi et samedi → 9h-12h / 14h-17h
Mercredi → 9h-12h

5 **SAINT-ANTHÈME** (8 Z.A. Les Gournets)
Lundi et jeudi → 9h-12h / 14h-17h
Samedi → 9h-12h / 14h-17h30

6 **SAINT-GERMAIN-L'HERM** (2 chemin de Lair)
Mardi et jeudi → 9h-12h / 14h-17h
Samedi→ 9h-12h / 14h-17h30

7 **VIVEROLS** (8 route d'Usson - face à la scierie)
Mardi et jeudi → 9h-12h / 14h-17h
Samedi → 9h-12h / 14h-17h30